



## COMPTE-RENDU VISIO CONFÉRENCE SITUATION SANITAIRE DU 8 DECEMBRE 2021

Suite au courriel du DG du 7 décembre 2021 et de la visio avec le DG du 7 décembre 2021, le directeur a souhaité nous informer des dernières directives à venir concernant la situation sanitaire.

En préambule, il a rappelé les directives nationales pour freiner la progression de l'épidémie :

- rester vigilants sur les gestes barrières, le port du masque, la distanciation sociale, le gel hydroalcoolique,
- reporter les moments de convivialité,
- limiter les réunions en présentiel,
- dispositif sur les RIA (cantine),
- se faire tester au moindre symptôme.

### **Situation sanitaire :**

La situation dans le département est difficile : le taux d'incidence se situe actuellement à 600, celui des enfants est à 1 000 pour 100 000 habitants.

La situation est également difficile dans les hôpitaux du département.

Enfin, concernant plus spécifiquement la DDFIP 68, 5 agents sont actuellement touchés par le COVID (situation au 07/12/2021) et 5 sont cas contacts.

### **Recours au Télétravail (TT) :**

Le Directeur va demander aux chefs de service (CDS) de faciliter le télétravail et les horaires décalés.

Les CDS doivent voir cette semaine chaque agent pour les inciter au TT 2 à 3 jours par semaine, aussi bien pour les agents dans le protocole TT que ceux hors protocole.

Actuellement, 42 % des agents sont en TT chaque semaine (légèrement au-dessus de la moyenne nationale).

557 agents sont topés TT dans SIRHIUS, 608 sont équipés pour pouvoir TT. La différence provient des agents nomades.

Le Directeur souhaite que les agents nomades TT 2 à 3 jours par semaine.

Au jour d'aujourd'hui, 80 agents TT 3 jours par semaine.

Pratiquement, il faudra poser du TT exceptionnel dans SIRHIUS. Il sera également possible d'arriver et de repartir des services dans les plages fixes afin d'éviter les périodes bondées dans les transports en commun.

Enfin, s'agissant des agents nomades, ils devront également poser un TT exceptionnel, bien qu'ils ne rentrent pas dans le protocole TT...

Concernant les cas contact, nouveau protocole : Si l'agent dispose d'un bureau individuel et est vacciné et n'est pas en contact avec le public, il peut revenir travailler au bureau. Sinon, la règle est qu'il soit mis en TT. Si cela n'est pas possible, dans ce cas, ASA.

Concernant le matériel, il y a actuellement un stock de PC portables (84 portables à diffuser). Il reste également 200 écrans (pour la problématique de double écrans).

Enfin, les services sont équipés (ou vont l'être si manque) en matériel EPI (gel, masques, virucide,...).

Le DDFIP rappelle qu'il faut proscrire les moments de convivialité, car ils génèrent des cas contacts.

Les OS ont interpellé le Directeur sur la problématique des accueils : Les accueils restent ouverts au public. Concernant l'aération des locaux pour lutter contre la transmission du virus par aérosolisation, des directives vont être données aux CDS.

Les OS ont également interrogé le Directeur sur :

- la formation professionnelle : elle reste en place en présentiel dans le strict respect des jauges.
- les ASA enfants malades / enseignants malades : si TT pas possible, ASA.
- les agents vulnérables / TT 5 jours par semaine : cela passe par le médecin de prévention. L'agent se manifeste auprès de son CDS puis médecin de prévention pour voir si TT 5/5.